

---

MARRAKECH – Travail de l'ALAC - 2e partie  
Mardi 8 mars 2016 – 16h30 à 18h30 WET  
ICANN55 | Marrakech, Maroc

HOLLY RAICHE : On doit déjà commencer, je suis prête. On va parler sur la révision. Et maintenant j'aimerais avoir une discussion ouverte pour le retour d'expérience.

Il y a deux questions qu'on n'a même pas pu aborder, et ça c'est l'examen des indépendants, c'est pour avoir une idée de qui parle, les positions, les personnes et pourquoi c'est important de leur parler. Et, aussi, quels sont les documents, les comités que donnent les examinateurs à parler, auditeurs et écouter par exemple la sensibilisation de la mission, et savoir.... Et d'un est au courant parce que si lui, ou elle ou eux sont en train de regarder l'interaction entre les RALO, les ALS et la télécommunication jusqu'aux ALS, nous devons dire à cet auditeur indépendant : c'est ce que vous devez être au courant, ça ce que vous devez être au courant, ça vous pose des questions. C'est toutes les informations dont vous avez besoin, sont déjà là, publiées.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Et je voudrais pas que les personnes passent du temps à poser, à perdre du temps à demander où se trouvent ces informations. Qui devraient être... Cette personne devrait parler à qui ? Et pourquoi ? Si vous pouviez me donner un poste ou un individu, une position ou un individu, si on regarde particulièrement à la structure de l'ALAC, mais aussi la relation entre l'ALAC, les RALO et les ALS qui vous croyez qui devrait être cette personne ou cet individu, ou ce que cette personne ou cet individu devrait commencer. Est-ce que vous avez des idées ?

Je ne veux pas prendre des notes parce que cela va être transcrit et il y aura des notes quand même. Vanda au micro vous avez la parole.

VENDA SCARTEZINI :

La relation dans les différents RALO est tout à fait différente. Et alors, ils ont besoin d'avoir des opinions, des visions, du président bien sûr, mais on a besoin aussi d'avoir des aspects variés concernant chaque RALO et que des personnes participent comme par exemple des anciens et des nouveaux, des gens du Nord et des gens des régions du Sud, classés par leur âge par exemple. Oui parce que la vision de chaque groupe va être totalement différente.

---

Alors, si eux, ils ont des questions et ils dirigent un RALO qui est tout à fait divers mais plus organisé, ils ressortiront avec moins de questions que s'ils se dirigent Afrique ou Amérique latine, ils ont besoin d'obtenir ces informations pour avoir une idée globale de ce qui est, de quoi s'agit les relations entre les RALO et les relations avec l'ALAC parce que c'est tout à fait différent.

Pendant très longtemps nous avons vu que, même pendant 10 ans depuis l'origine des RALO, nous n'avons pas pu faire beaucoup de progrès à attirer plus de gens et qu'ils sachent ce qu'on fait, l'effort qu'on a fait n'est pas en rapport avec les résultats qu'on a obtenus.

C'est quelque chose qu'ils ont besoin de découvrir et nous donner certaines suggestions et des réponses à cela. Parce que, vus de l'extérieur, les résultats sont très pauvres en 10 ans, comparés aux efforts qu'on a faits.

ALAN GREENBERG : D'accord, alors nous avons 10 minutes par intervenant. Essayez de respecter le temps d'une minute pour les réponses

HOLLY RAICHE : Jimmy, vous croyez que l'auditeur indépendant devrait parler à qui et pourquoi ?

JIMMY SCHULZ : Est-ce que vous me posez la question à moi ?

HOLLY RAICHE : Oui bien sûr.

JIMMY SCHULZ : Je ne sais pas pourquoi vous me posez cette question à moi. Franchement, je crois que l'auditeur devrait nous voir comme un ensemble. Est-ce que vous croyez qu'il devrait nous examiner chacun d'entre nous ? C'est que je me demande. Sandra votre opinion ?

SANDRA HOFERICHTER : J'étais en train en train de penser justement que l'auditeur devrait me parler à moi.

Franchement je ne suis pas sûre, je n'ai jamais passé par une révision de ce genre et je craindrai de dire quelque chose qui n'est pas à l'avantage de l'ALAC.

HOLLY RAICHE : Tout ce que vous dites peut être pris à l'avantage de l'ALAC justement et pour améliorer justement et expliquer pourquoi ce serait au bénéfice de l'ALAC

---

JIMMY SCHULZ : Oui, parce que j'ai dû penser, réfléchir à votre question justement avant de répondre. Je pense que oui, justement ça serait une bonne idée d'avoir des discussions individuelles avec l'auditeur externe.

Peut-être se serait l'opportunité de réfléchir individuellement sur la performance du groupe en tant que groupe.

HOLLY RAICHE : Wafa ?

Wafa DAHMANI ZAAFOURI : Je ne suis pas très efficace.

HOLLY RAICHE : Vous êtes très nouvelle, est-ce que vous pouvez nous donner votre avis ?

Wafa DAHMANI ZAAFOURI : Je ne sais pas quoi vous répondre en fait.

HOLLY RAICHE : Qui c'est que vous croyez qui devrait être l'auditeur externe ?

LEON SANCHEZ :

La question de la responsabilité peut être abordée de beaucoup de façons différentes. Je crois qu'il y a beaucoup de travail à faire, beaucoup d'aspects. Je crois que si on va réviser At-Large, nous avons besoins de regarder différents sujets, comme par exemple la diversité bien sûr, le soutien.

Par soutien je veux dire comment on peut faire que les gens, dans les pays en cours de développement, en voie de développement ou moins favorisés puissent participer dans nos discussions. Et comment on pourrait faire pour que plus de gens participent des discussions.

C'est très sympa de revoir tous mes collègues dans la réunion d'ALAC, mais je voudrais encore avoir de nouveaux collègues, rencontrer de nouveaux visages. Je pense qu'on a besoin d'augmenter, d'améliorer notre sensibilisation et améliorer le rôle efficace des différents ALS concernant les positions des dirigeances.

HOLLY RAICHE :

Est-ce que vous pourriez faire des suggestions sur comment reproduire ces résultats

---

HOLLY RAICHE : Vous croyez qu'on devrait parler à qui par exemple pour exposer vos idées justement ?

LEON SANCHEZ : Vous voulez dire au niveau interne ?

HOLLY RAICHE : Oui j'aimerais savoir votre opinion.

LEON SANCHEZ : J'essaierai justement de construire ou de développer une planification, un plan, qui implique le personnel de l'ICAN. Ou au moins, pour moi c'est évident qu'on a besoin d'inclure ou d'impliquer plus les personnels de l'ICAN. Mais je parlerai aussi des personnes qui sont en dehors de la structure actuelle de l'ICAN et de la communauté de l'ICAN, comme par exemple, je crois que le CROPP a réalisé un travail excellent, un excellent travail de sensibilisation.

On n'a pas encore eu les résultats qu'on espérait mais je pense que c'est un processus qui se fait petit à petit. Je pense aussi par exemple aux universités, les associations des consommateurs dans les différents pays où les RALO ont une influence. Je pense qu'il y a beaucoup de gens à qui on pourrait s'adresser

---

HOLLY RAICHE :                    Seun, on ne peut pas bâiller dans cette séance. Vous avez une minute pour parler.

SEUN :                                Pardon

HOLLY RAICHE :                    On n'a que deux minutes.

SEUN OJEDEJI :                    Je crois que... À qui on devrait parler, ça va dépendre de la révision qui est en train d'être faite. Mais de ce que je comprends, je crois que c'est une révision d'ensemble dans les ALS et je crois qu'on devrait parler à chacun de ces nouveaux.

Et je recommanderais, je suggère que les anciens et les nouveaux, au niveau de l'ALAC, mais au niveau des ALS, c'est un exemple. On devrait suivre l'exemple des ALS.

WOLF LUDWIG :                    Je pense qu'il n'y a pas de sens de faire ces commentaires

---

HOLLY RAICHE : Je crois qu'on ne vous a pas adressé vraiment la parole. Maureen je vais vous demander parce que, dans la sensibilisation, il y a beaucoup de documents que l'auditeur externe indépendant peut analyser pour savoir ce que nous avons fait pour la sensibilisation. Et l'autre personne à qui l'auditeur externe va parler, c'est à Steph.

SEUN OJEDEJI : Dans la région d'At-Large, il y a eu beaucoup d'expériences différentes. Nous avons créé des e- books et la page Wiki. Il y a beaucoup de contenus publiés là-dessus.

MAUREEN HILYARD : Je pense que c'est très important que l'auditeur parle aussi à l'ICAN. Par exemple les RALO se réunissent et peuvent dire la façon dont l'ICAN est organisée et qui applique les processus, est-ce qu'ils sont appropriés ou pas, si les RALO sont efficaces pour mesurer les ALS.

Aux ALS aussi on doit poser la question.

ALAN GREENBERG : Je ne pense pas que l'auditeur a le choix de ne pas parler aux RALO, les RALO qui sont membres de l'ALAC parce qu'il y a une interface entre l'ALADC et les RALO.

---

Alors s'ils n(ont pas leur mot à dire, je ne sais pas qui aura un mot à dire.

Bien sur, il y a d'autres gens de la dirigeance, mais je pense que ce serait au RALO principalement de le faire ;

HOLLY RAICHE : Un commentaire final de la part d'Alberto, Alberto Soto, qui va parler en espagnol

ALBERTO SOTO : Je crois qu'on demande avec qui, mais avec qui au pluriel. À qui on devrait parler au pluriel. Je pense que d'abord ça devrait être les 6 de chaque RALO que je nomme comme le secrétaire, le président les membres de l'ALAC. Mais avec une préparation préalable.

On à crée, on a développé un plan de stratégie il y a plus d'un an. Il y a un tableau. Disant qu'on avait les points forts, les points faibles au sein, de chaque RALO. Avec cette préparation préalable, ce serait un bon guide ou une bonne orientation pour l'auditeur externe je pense. Merci.

---

HOLLY RAICHE :

Merci. Vous allez commencer tous à réfléchir : qu'est-ce que vous allez dire à l'auditeur externe ? Et j'apprécierai énormément des documents du genre : sensibilisation des missions ou ce genre de document pour pouvoir donner à l'auditeur externe pour avoir une idée de ce qui a déjà été fait pour comprendre les plans stratégiques par exemple.

Si vous avez une idée de qui, de à qui il devrait poser des questions, ce serait très bien de le savoir à l'avance parce que le plus d'information on peut donner à l'auditeur externe directement, alors la révision aura plus de sens, plus de valeur. N'hésitez pas à m'envoyer par mail les suggestions que vous pouvez avoir.

On va faire une révision, la plus productive possible, que l'auditeur externe, lorsque lui ou elle commencera, sera le plus informé possible. Merci.

Et maintenant, on va revenir au planning original. Dev qui va parler sur la technologie.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Je fais partie d'une équipe spéciale sur la technologie qui a participé à quatre téléconférences qui ont analysé des choses différentes pour des solutions, sur les meilleures alternatives que l'Adobe connect.

---

La prochaine conférence, on a eu une réunion avec David GOULET pour le projet qui va nous permettre d'être anonyme sur internet. Et ça c'était en réponse à l'une des recommandations d'ATLAS II qui demandait comment faire pour les pays où certains contenus des médias ou réseaux sociaux étaient bloqués, pour donner des alternatives.

Les deux autres téléconférences se sont concentrées sur les technologies AT-Large. Et ce que l'on a l'intention de faire c'est, si quelqu'un a des problèmes technologiques, il peut utiliser les technologies qui s'utilisent pour l'interaction avec At-Large. Nous avons WIKIPEDIA, nous avons les personnels d'IT des pays de l'ICAN, voir s'ils peuvent trouver une solution d'At-large, du personnel d'At-Large.

Et on a discuté le budget pour les réunions de l'AFRALO qui a été soumis, finalement, et approuvé par le sous-comité de financement. On a donné une mise à jour sur les traductions pour l'outil de traduction en le faisant en dehors de leur temps de travail à l'ICANN. Et comme l'outil de traduction est en train de marcher encore une fois, les bénévoles ont travaillé pour essayer de résoudre les bugs qui sont apparus.

L'espace de travail de Task Forces, ou l'équipe de travail spécial, on essaie de travailler sur des outils. Il y a beaucoup d'outils de traductions disponibles pour At-large. Un exemple c'est Skype

---

qui, le traducteur. Il y a un traducteur de Skype, une traduction automatique, on peut avoir la transcription et la traduction des messages de textes entre de deux personnes qui écrivent dans des langues différentes.

Et je crois que c'est un résumé du travail de l'équipe spéciale.

Bien sûr si vous avez des questions ou si vous avez eu des problèmes, si vous avez des problèmes technologiques, contactez-nous pour voir si on peu vous aider.

ALAN GREENBERG :

Merci Dev. Un petit commentaire. Je ne suis pas vraiment sûr concernant si, en tant que mentor, si on peut dire aux gens : « ça c'est les outils que vous devrez utiliser pour violer les lois de votre pays ». Je pense qu'on devrait faire attention quand même.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ça, c'est l'une de nos préoccupations initiales justement. Mais, dans le passé, At-Large a organisé une séance sur ce genre de solution. Je crois. Alors c'était une opportunité de présenter comme une expérience d'apprentissage, d'apprendre sur ces outils. Ça c'était l'intention en fait de le faire.

---

À ATLAS II, il y a des recommandations que nous avons vérifiées. Justement il y a des inquiétudes comme celles que vous venez de décrire.

ALAN GREENBERG : Bien sûr qu'il y a une différence entre discuter de quelque chose et après de suggérer que c'est la solution à un problème. C'était juste ça mon commentaire ; Garth.

GARTH BRUEN : Oui, cela n'a pas été présenté comme une solution pour un problème particulier. La session était plutôt orientée vers ce qui n'appartient pas au domaine du DNS que les gens ne connaissent peut-être pas.

On s'est dit qu'il y avait peut-être d'autres réseaux sur internet que les gens ne connaissaient pas.

ALAN GREENBERG : Oui, c'est vrai, j'ai participé à la réunion et ce n'était pas comme Dev l'expliqué, comme une solution à un problème. Jimmy ?

JIMMY SCHULZ : Oui, en fait, il me semble que cet outil est une solution pour un problème. Dans certains des pays les utilisateurs ne peuvent pas

---

accéder aux contenus que nous fournissons et il faut savoir que nous, surtout les membres de cette équipe spéciale sur la technologie, sommes là pour les aider, ou pour évaluer les outils ; pour assurer que tout le monde puisse accéder aux informations que nous fournissons. Cela ne me semble pas une mauvaise idée.

En même temps, cet outil fait l'objet des travaux sur le système des noms de domaines parce que si quelqu'un enregistre un nouveau gTLD qui s'appelle d'un mot qui est bloqué, qu'est-ce que ça donnerait ?

ALAN GREENBERG :

Oui, c'est très subtil. Mais une petite nuance dans la manière dont vous vous exprimez qui pourrait peut-être nous faire penser à des informations fautives. Ce n'est pas pareil de dire ce que vous dites, que de dire que c'est une solution à un problème. Tout est dans le détail.

D'autres remarques ?

Bien Dev, on est maintenant en avance.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Non. Alors je vais vous fournir une mise à jour sur la session de l'Équipe spéciale sur la technologie qui a eu lieu hier. Nous nous

---

sommes réunis avec Chris Gift et avec Jeff. Je ne sais plus quel est son nom de famille... Peu importe.

En tout cas, Chris Gift était là. MMhh non, c'est pas lui. Non. De toute façon, en tout cas, le personnel du TI de l'ICAN qui comprend Chris GIFT s'est réuni avec nous pour discuter des problèmes concernant les problèmes concernant la liste de diffusion de la CRALO. On a maintenant une personne de l'ICAN qui est dédiée à ce problème. Il faut dire que l'outil de traduction s'est beaucoup amélioré. On a toujours des problèmes, certes, mais à mesure qu'on avance avec nos essais, cela va nous permettre de décider si l'outil est suffisamment bon pour le mettre en œuvre ou pas. Donc déjà ça.

D'autre part, nous allons évaluer les services de Chat du groupe et nous allons identifier les alternatives les plus populaires, dont l'une s'appelle Slack. Et cette application nous permet de créer un historique de messages suivant l'ordre des dièses et des hashtag utilisés dans les conversations. Cela nous permet de mieux suivre les discussions sur Skype.

On sait très bien que Skype a des désavantages, que ça vous permet pas de chercher des messages, vous perdez l'historique si vous changez d'ordinateur, vous ne pouvez pas garder l'historique en aucun format et, bien sûr, en terme général, les

---

conversations sur Skype ne peuvent pas être accédées en dehors de Skype. Oui. Voilà.

ALAN GREENBERG :           Merci Dev. Wafa ?

Wafa DAHMANI ZAAFOURI : Dev. Je ne sais pas si j'ai mal compris, mais, je n'ai pas compris quels sont les sujets dont vous vous occupez au sein de ce groupe et comment vous les résolvez, comment vous les identifiez.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : C'est la communauté At-Large qui soulève ces questions et nous avons donc travaillé sur les recommandations de l'ATLAS II comme conséquences. Et si vous voyez la présentation qui comporte 50 pages, vous allez voir que le document est très détaillé parce qu'il comprend les recommandations d'At-Large pour l'équipe spéciale sur la technologie. En ce moment, on a également inclus ce que nous essayons de faire pour aborder ces recommandations ;

En même temps, on travaille sur l'identification de nouveaux outils qui pourraient aider At-Large à faciliter leurs travaux. Donc tout ce qui nous aide à éliminer des barrières, qui résout des

---

problèmes de TIC, de communications, de messageries, de services de conférences...

On veut tout essayer. J'espère avoir répondu à votre question.

Wafa DAHMANI ZAAFOURI : Oui, mais alors, est-ce les inquiétudes des pays, par exemple, en Afrique. En Afrique, nous n'avons pas de fournisseurs de service internet qui savent de l'existence de cela. Alors croyez-vous que vous pouvez résoudre les problèmes des pays dans ce domaine ?

Dev ANAND TEELUCKSINGH : Judith je voudrais entendre votre réponse avant la mienne.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, Wafa . On a delà certes. Et au début de chaque appel, avant de commencer avec cette initiative, on demande aux participants de nous faire parvenir leurs commentaires, d'identifier les sessions qu'ils voudraient avoir l'année suivante et c'est sur cette base que nous avons préparé le calendrier de présentation.

D'autre part, cette inquiétude que vous soulevez n'est pas couverte parce que la mission de l'équipe spéciale sur la technologie est de se centrer sur les applications que l'ICANN

---

peut utiliser ou que nous pouvons utiliser en ce qui concerne l'ICANN. Donc nous évaluons les outils qui pourraient aider notre groupe ou nos groupes à participer au sein de l'ICANN.

WAFI DAHMANI ZAAFOURI : Oui, non, ce n'était qu'un exemple, ce n'était pas le problème.

ALAN GREENBERG : Jimmy est ce que vous avez quelque chose à dire ?

JIMMY SCHULZ : Non, je voulais dire que je n'aime pas Slack parce que ce n'est pas une compagnie de codes ouverts et je n'aime pas qu'on se centre sur une seule société. Donc je préfère d'utiliser des protocoles ouverts.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci oui. Les applications de Chat en groupe, y compris solutions de codes ouverts, sont évaluées aussi au sein du groupe. J'ai fait allusion à Slack parce que c'est là un exemple commun.

---

ALAN GREENBERG : Oui, donc concernant la question de Wafa et des fournisseurs de services internet, cela n'appartient pas à la mission de l'ICANN. Mais d'autres parts, lorsqu'on discutait de l'utilisation des fonds provenant des ventes aux enchères, ce sont des questions qu'il faudrait considérer.

Et puis finalement pour ce qui est des outils de traduction, pour ceux qui ont suivi les détails, l'ALAC a envoyé une demande de budgets supplémentaires pour pouvoir financer un service qui résolve le problème de la traduction, du service de traduction. On ne demandait pas de l'argent pour les services informatiques, on demandait qu'il y ait quelqu'un du service informatique qui identifie ces problèmes et qui y travaille. Et on y est parvenu apparemment.

On demande des ressources, ces ressources sont soit l'argent ; soit le personnel, soit une solution directement. Mais ce n'était pas ça le problème, ça a été mal compris.

On se demandait si on devait engager quelqu'un de nouveau ou s'il fallait qu'on s'adresse de TI de l'ICANN, et ça a marché. Alors Dev. On vous remercie profondément et nous allons passer à un nouvel orateur pour la prochaine partie. C'est Dev qui va nous parler de la sensibilisation et la participation.

---

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Pour résumer quelques-unes des activités de l'équipe sur la sensibilisation et la participation depuis ICAD 54. Depuis, nous avons tenu à peu près 9 réunions et au cours de ces réunions les membres des RALO ont fourni des mises à jour concernant les plans stratégiques de sensibilisation dans le cadre du CROPP, qui était un programme pour l'exercice fiscal 2016. Les diapos que j'ai préparées ont des liens vers tous les plans stratégiques des RALO.

En même temps, on fait le suivi des événements de sensibilisation régionaux puisque toutes les régions des calendriers régionaux des événements où ils peuvent télécharger et mettre en valeur les événements qui pourraient être utiles pour faire la sensibilisation. Et même si ce n'est pas des événements de sensibilisation, il est toujours possible de faire des recherches pour trouver les assistants à travers les archives en voyant qui a participé à chaque événement de sensibilisation.

Cette initiative est également utilisée par d'autres communautés puisque ces calendriers permettraient par exemple à l'équipe de participation des parties aux commandes mondiales de l'ICANN de trouver d'autres événements où participer et pour l'ICANN qui, d'ailleurs, doit également suivre les événements régionaux.

---

Le calendrier est en ligne et vous pouvez y accéder à travers les différents liens qui sont contenus dans ma présentation. Voyons...

En même temps, il y a eu beaucoup de travail qui sont centrés sur les événements de sensibilisation pour ICANN 55 à Marrakech et au cours de la réunion de Marrakech, des étudiants de l'université de Marrakech seraient tout près de la réunion de l'ICANN depuis dimanche jusqu'à mardi. J'ai vu certains des étudiants de Rabah qui ont assisté à la réunion de l'équipe spéciale sur la technologie. On a un nouveau membre à notre équipe qui a rejoint justement notre groupe à partir de cette séance.

Tant les étudiants de l'université de Rabah que de l'université de Marrakech, ont reçus les clefs USB, j'imagine, d'accord ?

Donc ces étudiants vont recevoir un ensemble de documents qui seront copiés sur des clefs USB qui seront préparées par le personnel d'At-Large. Et l'équipe de participation des parties prenantes mondiales, At-Large et notre université allons aller à l'université Cadi Ayyad de Marrakech pour discuter avec les étudiants locaux. AFRALO a également tenu des réunions quotidiennes avec les ONG d'AFRALO qui participent à cette conférence, des ONG de la région.

---

On a également présenté une proposition au sous-comité des finances et du budget du conseil de l'ICANN pour leur demander des fonds pour que les RALO puissent s'engager à des activités de sensibilisation locale. Et les membres d'At-Large ont l'occasion, à travers ces événements, de faire des travaux de sensibilisation et de faire augmenter la participation. Des fois on a des problèmes de déplacement qui ne sont pas simplement dus au fait qu'on est trop loin. Des fois les événements sont auprès de nous et il faut de toute façon que l'on identifie un orateur qui puisse faire une présentation en notre nom.

Donc on essaie de minimiser les coûts de la participation des efforts pour faire augmenter la participation. Chacune des 5 RALO est donc axée à un fond discrétionnaire d'axé local ciblé, ce qui comprend les activités de promotions, par exemple entre autres.

Tout cela devrait être de manière transparente avec la supervision du groupe à travers un processus défini, une fois que le budget sera approuvé.

En même temps, on a présenté une proposition pour que l'ALAC ait à discrétion d'assigner les fonds de déplacement afin de pouvoir soutenir les bénévoles et les dirigeants d'At-Large pour leur permettre de se déplacer aux réunions de l'ICANN. Cela se fonde sur le fait que l'ICANN a attribué à At-Large des fonds pour

---

payer les déplacements des agents de liaison et ce sont des postes qui sont occupés par des personnes qui ont déjà le droit de se faire payer les voyages aux réunions de l'ICANN. Donc l'idée a été de permettre à l'ALAC d'avoir la souplesse de décider comment utiliser ces fonds, pour choisir quel est le dirigeant régional bénévole qu'il veut avoir dans la réunion suivante. On a eu des discussions avec les dirigeants locaux et nos inquiétudes principales sont de nous assurer que le message et que les initiatives de marketing pour la société civile les attirent pour qu'ils deviennent d'At-Large et qu'ils deviennent également membres du groupe des parties prenantes non commerciales,

Lorsqu'on travaille pour coordonner avec l'équipe de participation des parties prenantes mondiales, on essaie d'obtenir leur aide dans nos efforts de sensibilisation.

On a également mis à jour le programme de sensibilisations, ce qui améliorerait le contact avec les boursiers, les anciens boursiers d'une région particulière. Ce qui comprend d'autres parties prenantes, par exemple, il faut évaluer si le pays a un représentant auprès du GAC.

Alors deux points de plus. On est en cours d'élaborer un programme dont on aura à parler tout à l'heure et on a présenté une proposition pour améliorer l'évolution des parties prenantes.

---

Il y avait une inquiétude qui était de faire des propositions s pour le programme CROPP parce qu'on sait que des fois on reçoit les demandes trop tard.

Donc on a créé une page Wiki ou tout est centralisé.

Je pense avoir fini. Merci.

ALAN GREENBERG : Ouahou ! Des questions ? Des commentaires ? C'est un record !  
Pas de question ? C'est insolite. Wafa ?

Wafa DAHMANI ZAAFOURI : Dev, je vous félicite, c'est un très bon travail. Vous êtes très constant et j'espère pouvoir vous aider.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, on aimerait bien vous avoir au sein du groupe.

ALAN GREENBERG : Quelqu'un d'autre ? Alberto ?

ALBERTO SOTO : Je vais parler en Espagnol. Dev, la question des attributions de fonds probables pour les RALO, par exemple on s'est rencontré

---

devant une situation où on voulait organiser des événements mais on n'avait pas de problèmes de salle ni d'équipe, mais on avait des problèmes de traduction. Qu'est-ce que vous en pensez, est-ce que les fonds sont disponibles pour les équipes, le café, la logistique, les traducteurs, c'est ça que je veux savoir.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Le montant n'est pas très grand. Vous verrez lorsque ce montant sera approuvé et lorsqu'on commencera à travailler avec le projet pilote. Mais ce n'est pas un fond très grand. Je pense que les interprètes seront payés, c'est assez couteux, mais s'il faut préparer des documents de sensibilisation pour les participants ou s'il faut que vous prépariez des brochures, par exemple, tout cela serait compris. On comprendrait également les clefs USB pour les donner aux participants... C'est à peu près l'idée, vous comprenez.

ALAN GREENBERG : Alberto ? Alberto ?

ALBERTO SOTO : On allait tenir un événement au Brésil et on a pu le faire parce qu'il nous manquait 2000 dollars, c'était 2000 dollars le montant. Est-ce que ce serait couvert ? Serait-ce assez ? Par événement bien sûr.

---

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui, merci. Donc l'idée serait également de pouvoir inclure le cas des événements où on aurait besoin d'un bus par exemple, et bien dans ce cas-là, on pourrait faire une demande pour avoir des fonds supplémentaires qui permettraient aux personnes de se déplacer à cet événement.

L'idée est de pouvoir donner les fonds aux ALS locales pour qu'elles puissent réaliser ces activités de participations locales. C'est un peu similaire aux CROPP.

Il faudrait présenter une demande de budget, respecter les montants nécessaires et puis cela serait approuvé par l'ALAC ou par un autre processus. J'espère avoir répondu.

ALAN GREENBERG : Oui. Sachez que le montant qu'on a demandé est de 2000 dollars par RALO par année s'il était approuvé donc. Vous auriez dépensé tous vos fonds pour cet événement-là. Bien sûr, à titre personnel je pense que le budget annuel ne serait pas bien dépensé en un seul événement.

Ce n'est pas une décision très sage et ça ne permettrait peut-être pas d'avoir l'approbation pour ce budget l'année prochaine. D'autres commentaires ? C'est Seun ?

---

SEUN OJEDEJI : Je voulais d'abord demander quelle est la limite du montant qui sera attribué à chaque RALO et je pense qu'Alan a répondu. Je voulais aussi demander si cela fonctionnerait toute l'année ou s'il est censé durer une période spécifique au cours de laquelle il faut faire les présentations.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : L'intention, comme pour le CROPP, c'est de l'appliquer à chaque exercice fiscal.

ALAN GREENBERG : Et, quand on a des choses, des activités pour lesquelles il est déjà trop tard pour faire la demande budgétaire, il y a d'autres façons de le faire. C'est un devis, un budget séparé. Nous avons déjà établi que ça peut se faire par un processus différent. Cela ne poserait pas un problème. Et en ce qui concerne la question de Alberto, ce n'est peut-être pas la meilleure façon d'en discuter.

Mais si vous savez déjà plusieurs mois à l'avance, que vous aurez besoin de plus de budget, peut-être ce serait une bonne idée de faire la demande au GSE. Est-ce que vous pourriez m'informer

---

sur qui continuer pour les questions ? On a Siranush ? Siranush, Wafa ? Siranush d'abord. Siranush allez-y.

SIRANUSH VARDANYAN : Nous avons des participants à distance, peut-être on va leur laisser l'opportunité de s'exprimer.

ALAN GREENBERG : Merci. Quelqu'un du personnel de l'ICANN qui va lire un commentaire d'un participant à distance ( Inaudible) c'est son nom.

« Employer le format de transmission d'un autre format que la vidéo et l'audio, lequel a été développé par un groupe de travail de l'IETF ». Merci.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je crois que c'était un commentaire pour l'IETF. Je pense que c'est un standard de communication important la vidéo et la transmission audio sans plugging spécifique. Une chose que nous avons vérifiée, c'est que ces solutions, c'est que les vidéos WebRTC n'ont pas de speaker. La liste des speakers ou les gens qui souhaitent prendre la parole ou poser des questions c'est un Chat qui n'a pas de son, de service de son, de service vocal. Merci.

---

SIRANUSH VARDANYAN : Dev, est-ce qu'il y a un formulaire de candidature pour soumettre cette demande, ça c'est la première question. Et la deuxième : si ça c'est pas pour être imprimé, je croyais que, probablement on pourrait demander des cartes de visite par exemple pour toute l'année pour les distribuer lors des événements ou les réunions CROPP, etc.

Si c'est quelque chose différent, il y a un budget pour imprimer. Si ce n'est pas pour la traduction, si ce n'est pas pour la location des salles par exemple, comment on peut utiliser ces fonds ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Vous êtes en train de faire référence au suivi des documents pendant notre proposition. Ce qu'on aimerait faire, c'est que si on sait, si vous savez que l'événement va avoir place, vous devez nous prévenir à l'avance et pas à la dernière minute parce que le personnel ne pourra faire le processus pour vous faire parvenir les matériels, le document ou le matériau dont vous avez besoin.

Peut-être on a... Je ne sais pas... Mille documents ou éléments, et ce ne serait pas possible, ce serait trop cher. Il y a un petit budget.

---

Peut-être Alan peut vous expliquer un petit peu plus sur cela, plus en détail. Et l'équipe de communication aussi, peut-être le personnel de l'ICANN peut vous répondre mieux.

HEIDI ULLRICH :

Il y a un devis pour toutes les AC et SO. Basiquement, la demande va passer par un cycle où chaque demande va être évaluée, et voir s'il y a le budget pour, vers la fin de l'année fiscale pour des impressions supplémentaires. Notre personnel doit avoir ces demandes à l'avance.

À l'APRALO, par exemple, nous avons imprimé une brochure pour cette réunion, on va faire un EURALO, on va faire un NARALO pour les prochaines réunions; on doit le savoir à l'avance.

ALAN GREENBERG :

Les conversations privées ne seront pas au procès verbal.

JUDITH HELLERSTEIN :

Les cartes de visite pour les réunions, ça pourrait aider au-delà du concept, dans la conception et les brochures et les guides de style. Heidi nous a aidés beaucoup avec cela.

---

ALAN GREENBERG : En ce qui concerne les processus pour ces financements supplémentaires, on va attendre pour voir comment sont les processus. Il n'y a pas de restriction spécifique à ce point là parce qu'on n'a même pas l'argent pour commencer. Et si c'est des impressions pour et avec très peu de temps, que vous nous prévenez très de temps à l'avance, à la dernière minute, ça ne va pas être possible.

Je pense qu'on pourrait l'utiliser pour la location des salles ou d'un endroit pour faire un événement. Il y a beaucoup de restrictions et il n'y a pas beaucoup d'argent. C'est ça un peu nos restrictions.

SIRANUSH VARDANYAN : Il y a beaucoup de restrictions pour nous et bien sûr que ça ne va pas nous empêcher de faire les demandes et demander ce dont on a besoin.

ALAN GREENBERG : La réponse, si on a la possibilité de répondre à ces demandes on va bien sûr le faire ;

SEUN OJEDEJI : Je ne vois aucun point sur l'ordre du jour. Est-ce que...

---

ALAN GREENBERG : Monsieur le modérateur, on a un peu de retard, presque 13 minutes de retard. Sandra doit avoir le temps de parler, alors peut-être... Et nous avons déjà éliminé une séance qui était sur la liste. Alors sinon, on ne peut pas peut-être voir tous les points de l'ordre du jour. Désolé Seun.

SANDRA HOFERICHTER : Je crois que je peux peut-être rattraper un petit peu du temps qu'on a dépensé dans notre groupe de travail. Pour résumer, il n'y a pas eu d'activité de groupe de travail depuis Dublin parce que le temps entre les réunions de l'ICANN est toujours trop court et aussi pour le travail qu'il faut être fait à l'avenir pour la rédaction d'une carte. En ce moment ça ne peut pas être possible parce que tout le monde était très occupé avec la transition des fonctions IANA.

Mais un nouveau projet est en train d'être élaboré. Heidi est en train de préparer les documents et les demandes budgétaires.

Il y a un programme qui va être développé pour les compétences de partage, ou Sharing Skills en anglais, pour les présidents des SOs/ACs.

---

Le programme de leadership a Dublin, où les participants ont discuté sur comment améliorer les réunions, les faire plus efficaces; Heidi a soumis les demandes budgétaires. On voit quel était l'intérêt de participer à ce programme pour les ACs/SOs il y aller avoir un programme de mentorat pour dire qu'une communauté, qu'un facilitateur de communauté interne et externe participera dans les téléconférences, va rencontrer les présidents lors de... la réunion C peut-être de cette année de l'ICANN et on va travailler sur les capacités, faire une révision. C'est un programme très ciblé.

On va voir quel va être l'intérêt de la communauté, et ça va être... Peut-être vous avez aussi un intérêt de participer à ces programmes. Connaissant la communauté, je pense qu'il y a une possibilité aussi que les présidents disent que, que la communauté dise que « non », il n'y a pas d'intérêt à participer à ça. On va voir comment ça marche, comment ça avance. Et le programme de leadership ou de dirigeance, on va le discuter dans la réunion A de l'année prochaine, parce que dans la réunion C, se superposent avec d'autres processus en cours du conseil d'administration par exemple et des GNSO et ça a laissé de côté certains participants au moins pendant quelques heures ou quelques jours qui pourront participer à cause de ces activités. On va commencer le programme de dirigeance environ... pour l'ALAC de la réunion B de l'année prochaine.

---

ALAN GREENBERG :           Seun

SEUN OJEDEJI :                Merci Sandra, je voulais... Je sais que dans le passé, le groupe académie avait un groupe de, un espace de travail. Est-ce que l'ampleur du groupe de travail... Est-ce qu'ils doivent se réunir dans un endroit physique seulement ou la portée du groupe de travail leur permettra de créer plus de documents à ce propos ?

SANDRA HOFERICHTER :      Merci pour cette question. On est en train de produire des documents même, mais on collabore aussi avec le département de Nora Abusitta pour développer aussi une autre plateforme en ligne. Mais on était d'accord que d'abord ce groupe doit être renouvelé avec la chartre à notre nom, pour faire des travaux de groupes intercommunautaires et ça, ça doit être en fait en premier, avant de commencer ou recommencer le travail. Mais quand je dis auparavant, ce n'était pas possible d'avoir l'attention complète des membres de la communauté. On a déjà de l'attention des membres d'At-Large, mais ce n'est pas assez. Pour l'instant c'est retardé.

---

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'on a encore des commentaires ?

ALBERTO SOTO : Sandra, le nouveau programme de dirigeant, est-ce qu'il va faire référence à des dirigeants qui sont déjà dans une ou une telle position ou, est-ce qu'il pourrait y avoir un programme de formation de dirigeant au préalable ?

Par exemple, dans mon cas, j'ai eu plusieurs, formations avant l'ICANN, mais il y a des gens qui travaillent avec nous qui n'ont plus ces formations et auxquels on ne peut pas donner l'instruction une fois qu'ils sont déjà au sein de l'ALAC ou des membres de l'ALAC ou pour postuler pour être président ou dans des cas comme ça.

SANDRA HOFERICHTER : Merci c'est une bonne question Alberto. Pour être précise, ça a été à peu près accordé de ne pas faire le... que ce soit un programme de dirigeance, parce que c'est le terme approprié pour ce programme et c'est conçu pour les dirigeants actuels et futurs, ou ceux qui vont devenir dirigeant pour le prochain mandat. Un élément très important de ce programme, c'est le travail de réseautage pour que chacun puisse connaître les uns et les autres et travailler de façon intercommunautaire et avoir l'opportunité de créer un réseau.

---

ALAN GREENBERG : Alberto ?

ALBERTO SOTO : Merci. Je vais parler en espagnol ou si vous le souhaitez je peux parler en anglais. Merci beaucoup. Je voulais juste dire que ce qui est dit Sandra est tout à fait vrai. J'ai eu la chance de participer d'une formation pour dirigeant et c'était grâce à ces formations que je me suis décidé pour postuler à être président de la CRALO, par ce que ça m'a permis de faire du travail de réseautage, mais aussi j'ai ressenti le soutien de l'ICANN et j'ai aussi la responsabilité de devoir rendre à la communauté tout ce que j'avais appris, partagé avec la communauté. Et je me suis rendu compte qu'il manque une formation similaire pour beaucoup d'autres membres. C'est ça mon commentaire, merci.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'il y a encore d'autres commentaires ? Merci Sandra.

Maintenant, nous avons l'honneur d'avoir Allen Grogan et Maguy Serad. J'ai une question, pour vous, mais est-ce que vous avez préparé une présentation où vous allez juste ...

---

ALLEN GROGAN : Si vous avez des questions, n'hésitez pas.

ALAN GREENBERG : J'ai une question. Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'il y a eu un échange de lettres entre ALAC et Fadi et l'un des sujets était le directeur de sauvegarde des consommateurs. Et on espérait que, à ce moment, Fadi nous réponde que vous avez un nom, un prénom pour cette position.

ALLEN GROGAN : Oui, nous avons l'honneur d'annoncer le poste de... On était optimistes de pouvoir annoncer qu'on pouvait faire une offre à quelqu'un ou identifier la personne qui allait occuper ce poste lors de cette réunion. Mais, malheureusement, ça n'est pas le cas.

Nous avons plusieurs candidats. On est en train d'interviewer plusieurs candidats et d'être en contact avec eux, mais nous n'avons pas encore trouvé le candidat correct, approprié pour ce poste.

On souhaite faire aussi, publier une candidature publique pour qu'il y ait encore d'autres candidats, soumis à considération. Une partie des raisons de pourquoi on a du retard, c'est parce qu'à ce moment-là la position, le poste, était annoncé par Fadi,

---

on était au milieu de l'année fiscale, de l'exercice fiscal, il n'y avait pas de budget pour ce poste. On a passé le reste du temps à essayer de découvrir comment on pourrait faire face aux frais, aux coûts de cette position, pour engager quelqu'un et de continuer le processus. Et on serait ravis d'écouter des suggestions, si vous avez, de candidats à proposer de la part de l'ALAC

ALAN GREENBERG : J'ai deux commentaires à faire. Vous étiez au milieu de l'année, de l'exercice fiscal, mais le budget était presque... Vous n'aviez presque plus de budgets à cette période. Et...

ALLEN GROGAN : Les gens, au sein de l'ICANN, qui pourraient être intéressés pour changer de poste, de position et on a fait la demande pour ça et pour des gens en dehors de l'organisation de l'ICANN

ALAN GREENBERG : Peut-être vous avez fait... Est-ce que vous avez eu des headhunters, ou des gens qui cherchent des talents ? Ça serait très intéressant de voir la description du poste que vous avez utilisé. Peut-être vous pourriez le publier en revenant. Ce serait intéressant de le lire pour voir quelle était la description du

---

poste pour essayer d'attirer les gens à occuper ce poste, pour essayer de distribuer comme un geste de bonne foi et voir peut-être qu'est-ce qui pourrait être changé dans des publications à l'avenir, pour aider dans le processus de trouver quelqu'un pour occuper cette position.

Est-ce qu'il y a des questions ?

GARTH BRUEN :

Merci. Afin de remplir cette position formellement, qu'est-ce qu'on pourrait faire par exemple pour gagner, contacter le consommateur et gagner sa confiance ?

ALLEN GROGAN :

À Dublin, nous avons eu l'occasion de communiquer avec les consommateurs, avec des vidéos qui expliquaient comment ils pourraient respecter la loi.

Et une partie des tâches de conformité est que les consommateurs qui interagissent avec la conformité et qui font leur travail de la meilleure façon possible pour avoir la confiance des consommateurs.

---

ALAN GREENBERG : Je voudrais poser une question, après on revient à Garth. On va parler un petit peu d'historique. Peut-être vous avez fait attention ou pas dans les derniers mois, dans les affirmations d'engagements et dans les statuts. Il y a une mention à la confiance des consommateurs en relation au gTLD. Comme la plupart des autres affirmations d'engagement, vous avez confirmé, c'était déjà dans les statuts, dans les missions par exemple, c'était dans une version préliminaire qui a disparu. Et nous, en tant qu'ALAC, nous avons poursuivi cette affaire parce qu'on croyait que ça devait être mentionné et la référence dans l'affirmation d'engagement était en relation aux nouveaux gTLD et pour la révision des ccTLD qui a abordé cette révision. Et nous avons été d'accord. Le consensus général était qu'on n'était pas en train de traverser ce processus pour rajouter des choses aux statuts et si le département de commerce des États-Unis confirmait que c'était pour rajouter des nouveaux gTLDs alors que ce n'était pas le cas. Nous avons laissé le sujet de côté.

Les DNS, avec le concept d'ajouter la notion de confiance du consommateur n'a pas été prise en compte.

Si on commence à penser à la confiance du consommateur, c'est quelque chose d'important, mais si dans la mission de conformité ce n'est pas quelque chose que (inaudible) aborde maintenant. Pas parce que les mots ne sont pas dans les statuts

---

mais parce que l'on a besoin de signe et de messages qui reviennent pour dire que ça c'est quelque chose que l'ICANN souhaite s'investir dans cette affaire.

ALLEN GROGAN : Bien sur, oui, j'essaierai de répondre au moins partiellement. Dans mon expérience, pour ce qui est de la transition, je n'ai pas eu beaucoup d'échange avec le CCWG.

ALAN GREENBERG : Je sais que ce n'est pas de votre faute.

ALLEN GROGAN : Oui, donc pour le mettre dans le contexte, puisque cela me semble important, je précise que dans l'affirmation d'engagement on fait allusion à la confiance des consommateurs et cela fait partie du programme de révision des nouveaux gTLDs. On parle même de réviser la mesure dans laquelle l'introduction et l'expansion du programme de gTLDs pourrait encourager la confiance et le choix des consommateurs, et d'autre part, on évalue la mesure dans laquelle les politiques de conformité privilégient la confiance du consommateur ;

---

Et donc je pense que c'est bien pour cela que lorsqu'on demande de faire la transition, la NDIA, par les exigences de faire une révision de la responsabilité de l'ICANN et de la conformité, et de l'affirmation d'engagement, la NTIA disait qu'en fait il parlait de confiance des consommateurs de manière générale, en tant qu'engagement général de l'ICANN, pas à cause de l'affirmation d'engagements. Et donc ils nous disent que si c'était le cas, cela pourrait être une question de développement de politiques. La communauté pourrait peut-être devoir élaborer une politique qui ne faisait pas partie de l'affirmation d'engagement initial.

Cela appartient donc aux travaux de l'ICANN.

Pour ce qui est des travaux de l'équipe de conformité contractuelle de l'ICANN, j'essaierai de citer le texte exact. Bien en tout cas, nous disons que nous travaillons sur la sécurité, la stabilité la résilience des noms de domaines pour encourager la confiance des consommateurs et nous savons que cela correspond à notre travail.

Que je comprenne l'ALAC a eu du mal, des fois, pour savoir qui sont les consommateurs, ce dont ils ont besoin. C'est ça qui est difficile. Donc lorsque Fadi a annoncé ma désignation comme personne qui allait contrôler dans la confiance des consommateurs, la conformité et a créé ce poste qu'on essaye de

---

remplir en ce moment, il a exprimé clairement le fait que cela ne comptait pas élargir la mission de l'ICANN, qu'on ne voulait pas entrer dans une dérive de notre mission, ou aller dans la portée de la mission des agences de réglementation. Je pense donc que notre travail est double. Il se forme d'une part de la conformité contractuelle qui implique un bon travail pour faire appliquer les contrats, pour les mettre en application et donc assurer les services à nos clients. Et nous collaborons avec des personnes qui nous présentent des demandes. Et d'autre part, plus généralement, ça se fonde aussi sur ce poste de contrôleur des sauvegardes des consommateurs.

Moi, en tant que directeur de ce poste, je fais beaucoup de travail pour sensibiliser et travailler avec les personnes auxquelles on ne fait pas confiance. Ou à qui, au moins, les agences d'application de la loi ne font pas confiance. Donc on essaie de travailler pour améliorer cela, pour essayer d'améliorer cette situation pour eux, pour qu'on leur face confiance ; mais cela ne dépasse pas notre portée ou ne correspond pas à la portée de l'agence de réglementation de chaque pays.

ALAN GREENBERG : Oui, on ne devrait pas le faire non plus. Je parle de la question de la responsabilité du transfert parce que ce n'est pas à cause

---

des détails mais plutôt parce que on parle de fautes très souvent et c'est la faute à la NDIA que vous aillez à faire ce travail n'est-ce pas et des fois ce n'est pas agréable.

MAGUY SERAD :

Merci Alan. C'est vrai que nous avons eu la vision et la déclaration de missions de conformation depuis 2012. Elle existe depuis 2012. Et lorsque je me suis unie à l'ICANN, il était évidant que personne ne faisait confiance à nos services. Et on s'est rendu compte très rapidement qu'on devait peut-être changer de nom. On ne savait pas si l'appeler confiance du consommateur et on ne savait pas si dire que c'était à des clients ou des consommateurs. On s'est dit que c'était des consommateurs parce qu'on consomme tous ces services. Et Alan dit qu'on a ajouté à notre département un autre service qu'est celui des sauvegardes. On remet en question en même temps les droits des consommateurs et donc je me suis dit et bien il faut qu'on maintienne la même mission. On s'est arrêté parce qu'on pense que le service est toujours fourni.

La conformité ne met pas en implication les mesures de protection. On met en application les contrats. Tout le monde vient nous présenter des réclamations et nous, on fait un suivi, on contrôle pour mettre en application les contrats.

---

ALAN GREENBERG :            Donc si ce n'était pas dans votre mission, vous enverriez peut-être un message incorrect. Garth ?

GARTH BRUEN :                Oui, je suis en désaccord avec vous deux concernant l'affirmation d'engagement. C'est au premier niveau Alan et, dans le chapitre numéro 3, et on fait allusion spécifiquement à cela dans d'autres parties qui parlent du programme et on dit que le programme de confiance des consommateurs devrait être mis en place avant le déploiement des nouveaux gTLDs et je ne pense pas que ça a été le cas.

Ça fait un bon moment que les nouveaux gTLDs ont été lancés et on discute toujours de la définition de la confiance des consommateurs. On sait qu'ils avaient cette intention de la protéger, mais en fait les protections ne sont toujours pas là.

ALAN GREENBERG :            Oui, bien sûr, on pourrait revenir sur les longues heures de discussions qu'on a tenues au sujet de la responsabilité au sein du groupe consultatif d'AT-Large sur la responsabilité. Je préfère ne pas revenir là-dessus. J'ai consacré beaucoup

---

d'énergie à la discussion pour essayer de modifier la situation et je ne suis pas arrivé à la faire.

GARTH BRUEN :

Non, je dis ce que lisent peut-être les millions de personnes... Je ne parle pas de ce que vous pensez mais... En tout cas, concernant les vidéos dont vous parlez, est-ce que ces vidéos parlent de problèmes autres que les problèmes de transferts de noms de domaine ou de problèmes d'enregistrement de noms de domaine.

MAGUY SERAD :

Merci Garth. Une des initiatives que nous avons lancées pour l'exercice fiscal 2016 est d'améliorer la connaissance et la sensibilisation du rôle de notre département de conformité contractuelle. La première vidéo explique tout simplement quoi faire, ce qu'est la conformité contractuelle et comment nous pouvons vous aider.

Nous travaillons avec l'équipe de communication pour mettre en essai, mettre à l'épreuve les graphiques. Ça n'a aucun sens. On sait faire des dépenses si personne ne va consommer ces vidéos, mais on essaye de préparer des schémas qui montrent les différents domaines où on identifie des confusions de la société et de la communauté concernant l'interprétation d'une

---

disposition ou d'un type de plaintes. Nous prévoyons de continuer avec ce programme, mais je n'ai pas une réponse prête à vous donner à ce moment.

ALAN GREENBERG : Merci Maguy. Je suggère que l'on essaie peut-être de communiquer au-delà de ces réunions. Je pense que cela nous permettrait d'avoir d'avantages d'informations et on a des personnes au sein de ce groupe qui sont très intéressées par ce domaine ; et il y en a qui ont de l'expérience dans ce domaine aussi, dans les différentes régions du monde.

On serait prêt à travailler avec vous et à collaborer avec vous pour essayer de vous aider à ce qui nous semble... Il faut faire hein.

ALAN GREENBERG : Holly, on a déjà dit que les roses ne sont pas un micro. Mais bon en tout cas allez-y oui, allez-y.

HOLLY RAICHE : Quel est votre rapport avec le médiateur ? Parce que je vois que les personnes ne comprennent pas toujours quelle est la compétence ou la juridiction du médiateur. Donc est-ce que vous coordonnez avec lui, parce que je pense que vous pourrez

---

peut-être trouver dans ce rôle une source d'informations intéressante.

Lorsque les personnes ont une plainte, ça pourrait être une question de conformité qu'il ne pourrait pas résoudre lui-même. Donc je me demande s'il y a une coordination entre les deux qui vous permettrait d'identifier des problèmes qui ne vous sont pas directement importés.

ALLEN GROGAN :

J'essaierai de répondre moi-même et je demanderai à Maguy de m'aider si nécessaire. Le médiateur est un poste au sein de l'ICANN et c'est pareil pour d'autres organisations aussi puisque le médiateur est en général une personne indépendante qui a son propre département et cela est fait exprès. L'idée est que le rôle du médiateur ne soit pas partagé avec d'autres départements et il n'a pas à informer d'autres départements de ce qu'il fait, ou de comment il avance avec ses délibérations.

De temps à autre on communique avec le médiateur. Et d'ailleurs, des fois on le suggère ou on lui fait savoir que les personnes nous ont présenté des réclamations ou des plaintes et on discute avec lui de la portée des mesures que nous pouvons prendre du point de vue de la conformité.

---

Dans la portée des travaux de notre département. Mais c'est vrai que le médiateur a un rôle qui est différent du nôtre et c'est fait exprès.

HOLLY RAICHE :

Oui, je veux rebondir là-dessus, parce que je vous demande cette question en vertu d'un cas qui a commencé en Australie en fait concernant le médiateur du secteur de l'industrie des noms de domaines en Australie. Il y a quelques ans, ils ont dit que le médiateur allait être chargé de résoudre les plaintes systématiques. Ce qui veut dire que s'il identifie une question qui revient à chaque fois et qui doit être reprise, plutôt que de résoudre chaque plainte individuellement, le médiateur va revenir au médiateur de l'industrie pour qu'il trouve une solution commune à cette plainte afin qu'elle ne se répète plus. C'est vrai donc que le médiateur doit être indépendant, mais il constitue une source d'information très importante qui pourrait peut-être vous aider à améliorer votre rôle et à améliorer les travaux du reste.

ALLEN GROGAN :

Oui, j'apprécie cette contribution. C'est vrai que ça pourrait être une bonne suggestion de trouver des solutions systématiques aux plaintes qui se répètent à chaque fois. On le considérera.

---

ALAN GREENBERG : D'autres commentaires ? Donc Maguy et Allen ont dit qu'ils voudraient bien communiquer avec nous au-delà de cette réunion.

Comment peut-on le faire parce qu'on s'est déjà dit cela, mais en fait, on ne communique jamais. Ça ne se concrétise pas.

ALLEN GROGAN : Oui, donc l'idée serait que vous nous contactiez si vous voulez parler avec nous. Qui devrait contacter qui ? C'est ça un peu la question. Y a-t-il un comité, ou y a-t-il une personne que l'on doit contacter. Qui est la bonne personne à contacter ?

ALAN GREENBERG : Allen, vous pouvez me contacter et, mettez le personnel en copie comme ça, vous vous assurez que tout le monde sera au courant. Mais lorsque vous verrez de quoi on parle, nous allons mettre en place un programme.

Nous avons sauté ce point de notre ordre du jour parce qu'on n'a pas eu le temps, mais il s'agissait de la rénovation de notre structure de communication et on parlait des problèmes d'enregistrements qui sont liés aux problèmes de conformités, au manque de conformité. Donc si c'est le cas, nous allons nous

---

assurer qu'il y ait des personnes qui veulent vous répondre si vous nous contactez.

ALLEN GROGAN : Très bien. Alors, on vous contactera et vous pourrez nous référer à la personne qui devrait être adressée pour ce domaine.

ALAN GREENBERG : Nous allons analyser cela en ce moment, mais, ça fait quelque temps on nous avait dit que si on avait des problèmes de conformité, il fallait que l'on complète un formulaire et que quelqu'un allait évaluer les réponses à nous donner. Donc on devrait peut-être trouver un meilleur véhicule pour le faire.

MAGUY SERAD : Je pense avoir répété cela auprès de toutes les réunions avec les groupes de parties prenantes. Je vous passe mon adresse email que je vérifie... Les sept jours de la semaine, les heures du jour, je ne m'endors jamais sans répondre à un courrier électronique.

Donc je vous prie de m'écrire, mais je suggère d'être clair au moment de m'écrire. Je n'aime pas faire le ping-pong avec les courriers électroniques pour essayer de trouver ce qui vous intéresse : ce n'est pas suffisant, ce n'est pas efficient. Donc dites-moi ce dont vous avez besoin, qui sont les membres de

---

l'équipe, suggérez qui d'autres je pourrais contacter, comme ça on aura déjà éliminé trois étapes. Je pourrais trouver les experts en la matière, je pourrais communiquer avec les bonnes personnes, on est très content et on est toujours disponibles pour dialoguer.

ALAN GREENBERG : Vous ne vous endormez jamais sans répondre à un email. C'est bien plus que ce que j'ai à dire de moi-même

ALLEN GROGAN : Oui, elle est très efficace.

ALAN GREENBERG : Je vois. Une fois qu'on aura eu un échange par courrier électronique, on devrait peut-être s'appeler en même temps pour vérifier qu'on s'est bien compris. D'autres remarques ? Est-ce que Olivier est là ? Bon, on cherche Olivier.

NON IDENTIFIE : On compare un événement pour tous les sommets des gens de liaison d'AT-large à venir. Donc il faut avoir des priorités quand même.

---

ALAN GREENBERG : Bien, donc nous allons saisir l'occasion pour demander aux personnes qui ont participé à l'événement de sensibilisation comment ça a été, comment ça c'est passé pendant qu'on attend Olivier. Oh, je m'excuse, je ne voulais pas vous interrompre.

MAGUY SERAD : Oui, je sais que vous aviez invité Alan et c'est Alan qui m'a invité. Donc merci de m'avoir accepté. Mais je vous rappelle que tous les mercredis, à toutes les réunions de l'ICANN, on a une réunion qui pourrait vous intéresser. J'ai besoin de vous avoir à cette réunion. Holly y a été, d'autres membres y ont été. Mais cette session est intéressante parce qu'on vous fournit une mesure de nos opérations, ce qui est toujours important. Mais la partie la plus importante de cette séance est vous.

C'est vous qui manifestez vos inquiétudes et moi qui facilite le dialogue. Il y a des bureaux d'enregistrement, des registres, des supports d'application de la loi. Les fournisseurs de service internet y participent même. Mais je voudrais bien que l'ALAC nous rejoigne à ce dialogue.

ALAN GREENBERG : C'est à quelle heure cette semaine ?

---

MAGUY SERAD : Pardon, j'oublie parce que je suis un peu fatiguée. Alors c'est dans l'emploi du temps, le programme c'est la mise à jour du programme de conformité contractuelle, je pense que c'est comme cela que ça s'appelle.

ALAN GREENBERG : Je vous encourage à participer à moins que vous soyez dans la réunion d'At-Large, auquel cas on ne vous permettra pas de partir. C'est en conflit avec l'information de la capacité et avec la réunion du GAC.

Ça ne se superpose pas avec des réunions spécifiques de l'ensemble de l'ALAC, mais bon, on a des conflits horaires.

ALLEN GROGAN : Il y a une autre session qui pourrait aussi être intéressante pour vous, que j'ai réservée mais qui sera présidée par l'association des noms de domaine. Si on lançait l'initiative de la bonne santé des DNS pour prévenir l'utilisation malveillante des noms de domaine et pour partager les meilleures pratiques. Donc de 10 h 45 à midi demain, on aura une session de cette initiative de la bonne santé des DNS. Donc si vous êtes intéressé à cela, vous pourriez y participer. Ils ont annoncé cette initiative, cela fait

---

trois semaines, à Chicago et ils vont présenter l'initiative demain.

ALAN GREENBERG : Merci Allen et Mzaguy. Tijani, je ne vous empêche pas de participer à d'autres réunions. Ce n'est pas interdit, mais je vous demande d'aller à notre réunion.

TIJANI BEN JAMAA : Merci.

RAYMOND : Merci.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'on a des rapports de Tijani, de Sébastien, de quelqu'un qui ait participé au sommet ? On a des photos du sommet. Cheryl ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, Tijani je vais m'exprimer ici parce que... Aziz n'est pas là, mais je ne savais pas qu'Aziz et vous pouvez dire autant de... Que vous vous flattez autant entre vous. Et je pense que les activités de cette après-midi étaient superbes. On avait un

---

groupe très engagé de personnes jeunes qui était très impliqué, qui était très intelligent, qui posait des questions merveilleuses, brillantes. Et le travail de Tijani et d'Aziz pour coordonner non une, mais trois institutions si je ne me trompe, nous montre que cela est un point de départ pour une initiative brillante de laquelle, je sais, nous serons fiers.

Mais je voudrais qu'At-Large et l'ALAC reconnaissent cela comme un moment de référence dans nos activités de sensibilisation. Merci Tijani.

ALAN GREENBERG : Tijani...Ce n'est pas ça ?

SEBASTIEN BACHOLLET : Oui, merci. Je vais reprendre ce concept de références. Une des discussions concernant la réunion B était : qu'est-ce que nous allons faire lundi ? Et nous avons ici marqué un point charnier avec cette référence d'une nouvelle activité pour le lundi. On avait plein d'étudiants qui avaient des questions et des questions... On avait quelques réponses à leur donner, et nous en sommes là où nous voulions être pour la réunion B lundi.

C'est pourquoi je suis complètement d'accord avec Cheryl. Je pense qu'elle a très bien exprimé cela. Mais je voulais soulever

---

cette question parce que je sais qu'il y a beaucoup de personnes, y compris dans ce comité, qui ont du mal à comprendre le rêve du groupe de la stratégie des réunions lorsqu'ils ont dit : bien, nous allons nous rendre dans des pays plus petits, en terme d'installations en tout cas, pas en termes d'activités, mais dans des pays où on a des installations plus petites. Et on aura besoin d'avoir une journée qu'on consacrera à la sensibilisation. Je pense que c'était une preuve de ce qu'on pourra faire dans les réunions B dans l'avenir. Donc : merci, vraiment. Je suis complètement d'accord avec Cheryl, je ne vais pas le répéter.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup de vos félicitations, mais je voudrais vous raconter ce que nous avons fait.

Nous avons essayé de faire une session plus interactive que d'avoir tout simplement un panel. Les membres du panel ont eu des interventions très courtes, après quoi nous avons donné la parole aux étudiants qui ont posé des questions tout à fait pertinentes, des fois il y avait des questions qui étaient un peu bêtes, mais il n'existe pas de questions bêtes, en tout cas pour moi. Même si c'est une question toute bête, c'est peut-être une question pour moi. Ce n'est pas une question bête pour eux.

---

Pour moi elle l'est. Donc c'était tranquille, tout le monde était à l'aise.

Et, à mon avis le résultat était très positif, comme Sébastien l'a dit et comme je l'ai dit moi-même lors de la téléconférence, cet événement constitue une formation pour ce que sera la réunion B.

Et nous espérons nous améliorer dans l'avenir. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci Tijani. Pour ceux qui n'ont pas suivi, pourriez-vous nous donner un résumé de ce qu'est le travail préalable à la réunion que vous avez réalisé ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui, il y a eu beaucoup de travail réalisé. Énormément de travail d'abord. On a identifié les étudiants. On l'a fait de trois universités différentes. Pourquoi ? Parce qu'on voulait que ce soit divers, justement, varié. (Inaudible) Les télécommunications informatiques et on a sélectionné les étudiants.

Il y a eu beaucoup de candidatures et on a essayé de le faire vraiment de façon équilibrée, que ce soit en raison du genre, de la région, d'où ils viennent et, avant qu'ils arrivent, Aziz les a

---

informés. Alors ils n'étaient pas sans aucune information des nouveaux arrivants tout à fait. Ils avaient certaines informations disponibles.

C'était très difficile à organiser, mais ils ont réussi, mon équipe a réussi à le faire et je souhaiterais les remercier. Énormément Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci Tijani. Je crois qu'il y a une relation directe entre ce que vous avez décrit et ce qu'on a décrit en tant que résultat. Je crois que si on ne se préparait pas pour ce genre d'activité, ça ne donnerait pas les mêmes résultats. Et la passion et la préparation avec lesquelles votre équipe le fait, ça reflète directement dans les résultats. Merci beaucoup pas seulement pour aujourd'hui, mais pour le travail que vous avez investi et le temps que vous avez investi pour cette activité.

Est-ce qu'il y a encore des commentaires ? Est-ce que quelqu'un souhaiterait décrire ou nous raconter qui est-ce qui apparaît sur les photos pendant qu'on attend Olivier ?

JUDITH HELLERTSTEIN :

Oui, je vois Chéryl, Tijani, Asia, Aziz, Olivier, Daniel. Je ne vois pas qui est derrière Aziz...

---

SEBASTIEN : C'est moi qui dors au fond du bus.

CHERYL LANGDON-ORR : Aziz était... C'est la personne qui était à côté d'Aziz c'était quelqu'un d'essentiel pour les activités. L'enthousiasme qu'il a mis, je n'ai pas parlé du travail de Yesim avant, mais il a été une voix et des... Et nos oreilles aussi quand on parlait la même langue.

L'interprétation simultanée anglais-français pour le public et à l'inverse pour ceux qui étaient à côté de lui à la table. Il a été génial, surtout parce qu'il a clairement beaucoup d'expérience dans ce genre de travail, non seulement familiarisé avec la technologie, mais il sait comment ça a été clarifié et s'assurer que ce que vous êtes en train de dire est vraiment dit exactement dans l'autre langue de la même façon. C'était vraiment trop bien.

AZIZ : Pour quelqu'un qui comprend les deux langues, je peux vous assurer qu'il est vraiment un très bon interprète.

---

ALAN GREENBERG : Comme Olivier n'est pas encore venu, on va continuer avec nos activités. Ça c'est la discussion, le débat sur ce qu'avait vraiment fait avec les groupes de travail. Nous n'avons pas vraiment fait la préparation pour prendre des décisions à ce point là. Mais j'aimerais qu'on ait une discussion générale et je pense que maintenant on pourrait avancer. On n'a pas la supervision sur le groupe de travail et les responsabilités et j'espère qu'on pourra le faire à notre retour de Marrakech, bientôt. Est-ce qu'on pourrait voir la liste des groupes de travail qu'on est en train d'analyser ?

Nous n'avons pas une liste mais quelqu'un du personnel va la lire.

D'accord. Finance et budget je pense qu'ils travaillent activement et on n'a pas besoin de parler plus en détail sur ça. Le comité sur les mesures, on a décidé de le mettre en avant pendant qu'on travaillait sur les attentes de l'ALAC et les critères.

Je pense que c'est encore en vigueur ? Cheryl c'est correct ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui.

---

ALAN GREENBERG : Est-ce que vous pouvez filer le document s'il vous plait ? Le groupe de travail sur le renforcement des capacités.

TIJANI BEN JEMAA : Merci à Alan.

ALAN GREENBERG : Il continue d'organiser des séminaires « WARE » et d'autres documents. Merci pour ce gros travail. Avec le changement des gens Tijani a besoin peut-être de plus de gens qui participent, mais je vais discuter de ça avec lui.

La politique IDN. Est-ce que quelqu'un a travaillé sur cela ? L'année dernière, les deux dernières années ? Est-ce qu'on a besoin d'un groupe de politique à ce point là ?

CHERYL LANGDON-ORR : Comme quelqu'un qui a travaillé dans ce comité pendant très longtemps, il y a très longtemps aussi, lorsque les IDN étaient dans un état très initial, c'était un groupe de travail essentiel pour l'ALAC. Je ne crois pas que ça soit encore le cas.

Par contre, je crois que si on avait le besoin de faire des commentaires des experts, dans certaines choses que normalement on s'occuperait de ces sujets là, on pourrait

---

spécifier des personnes spécifiques à qui on pourrait demander, il y a des personnes spécifiques, en dehors du groupe de travail à qui on pourrait demander de faire ce travail.

ALAN GREENBERG : Tijani allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Une idée générale dans le groupe de travail, je ne crois pas que ça soit nécessaire pour nous maintenant. Mais il y a des sous-divisions du groupe IDN qui maintenant sont en train de travailler, comme les groupes LGR et on leur a demandé de préciser le groupe et que ça serait utile pour les gens spécifiques.

LGR c'est pour une langue, pour les gens qui utilisent cette langue pour se joindre au groupe et pour être la voix des utilisateurs. Mais, en tant que groupe de travail, je crois que c'est un groupe qui a été actif et que non, il n'y a pas vraiment un besoin maintenant. Comme les groupes LGR...

Regardez qui c'est qui est arrivé.

On peut peut-être on voudra faire attention à certain auxquels on n'a pas fait attention vraiment dans le passé. Tim.

---

TIM DENTON : Je crois que le groupe a été inactif pendant deux ans et je pense que quand c'est le cas, on devrait peut-être avoir une règle pour que le groupe ne continue plus après deux ans d'inactivité. Merci.

ALAN GREENBERG : Peut-être c'est une bonne règle générale si, pour des... Peut-être pour des groupes qui existent encore et qu'on croit qu'ils sont plus importants que ce qu'ils sont en vrai. Peut-être c'est une bonne suggestion qu'après deux ans d'inactivité ils n'existent plus. Olivier est-ce que vous savez besoin de quelques minutes pour vous préparer ? Nous avons une séance d'une demi-heure pour voir en détail le document blanc. Maintenant nous avons juste 18 minutes.

On n'a plus une demi-heure, on a juste 18 minutes pour ce faire. Si vous êtes préparé pour commencer, nous allons débrancher, changer les diapos pour que vous puissiez continuer. On va analyser juste un groupe de travail de plus. D'accord, le prochain c'est le groupe de travail des nouveaux gTLDs. Ça c'était en référence aux nouveaux gTLDs avant qu'ils soient annoncés et qu'ils soient à la phase de mise en œuvre dans des conditions normales, moi je dirai que ce groupe devrait être dissolu parce que le travail est fini.

---

Mais nous sommes en train de commencer une politique d'élaboration de politique qui va durer un peu plus longtemps. Sur les nouveaux gTLDs ; comme j'ai dit dans la réunion du GAC aujourd'hui, je ne crois pas que nous avons suffisamment de participation d'At-Large dans ce groupe ; alors je pense que nous avons besoin de plus de gens qui soient actifs dans ce groupe, mais en plus, nous avons beaucoup appris des groupes 'AGNS' et je ne pense pas qu'on soit au même niveau.

Je crois qu'on a besoin d'un groupe de soutien qui discute de ces affaires et pas des individus qui contribuent chacun avec ce qu'il veut. Je crois que ce groupe doit être revitalisé et qui devrait redevenir actif et peut-être quelqu'un pourrait être co-président pour qu'il y ait plus de gens qui participent parce que je pense que c'est une affaire vraiment très importante.

Nous avons passé 5 ans à développer le livre guide pour les nouveaux gTLD. C'était un long processus, il y a eu beaucoup de décisions à prendre et une fois que le programme a été annoncé, il y avait encore d'autres problèmes pour la mise en œuvre, l'application.

Il y a eu un nombre de documents qui peut-être ne sont plus disponibles maintenant parce qu'on est beaucoup plus soigneux sur la façon dont on est abordé politique à l'ICANN. Alors ça devient de plus en plus important que ces nouvelles politiques

---

de développement, d'élaboration des politiques soient spécifiques pour ne pas devoir les réviser autant à l'avenir.

Peut-être nous devrions faire que ce comité de travail, ce groupe de travail, soit actif encore une fois.

KAILI KAN :

Il y a quelques mois, moi-même et un collègue, nous avons essayé de faire un groupe de révision des CCT RT et je crois qu'au sein de notre ALAC, on a eu une discussion que ALAC n'avait pas assez de représentation dans les CCT RT. Et nous étions en train de réfléchir à établir une page d'accueil ou une page, un groupe local qui soutienne les CCT RT.

Cependant, il y a eu certains débats, si je me rappelle bien, je crois que nous avons discuté sur ce groupe de travail des nouveaux gTLDs d'At-Large pour qu'il continue à jouer leur rôle de soutien pour les CCT RT. Mais depuis, il paraît qu'il n'y a eu aucun changement.

Ça ne s'est pas concrétisé et j'ai eu souvent l'impression de faire partie de l'ALAC et des CCT RT et je pense qu'il y a un besoin de soutien de la part de ce groupe de travail. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci Kaili. Et comme suggestion à l'avenir, on est au nord. On ignore quelque chose qu'on a dit qu'on allait faire. Je vous assure qu'on va s'en rappeler plus tard. Ça va être revitalisé pour

---

réactiver, pour que ça fonctionne encore une fois. On ne l'a pas fait, on va le faire bientôt.

Je ne vais pas demander des volontaires aujourd'hui pour diriger ce comité de travail, mais pensez-y. On a besoin de beaucoup d'activité, de participation active et de participation.

On va donner la parole à Olivier.

Merci Kaili pour l'intervention. On va réussir à faire intervenir ce groupe d'une façon ou d'une autre, ne vous inquiétez pas ;

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Alan. Je croyais que l'analyse c'était... Je n'ai pas eu l'occasion de lire le retour d'Heidi sur ce sujet. J'étais un peu occupé cet après-midi. Alors je ne sais pas comment on devrait aborder ce sujet. On peut regarder le document principal et peut-être signaler des... Peut-être s'il y a des problèmes avec le document, des problèmes spécifiques ?

De mon expérience assez dramatique du Costa Rica, j'ai oublié l'Assemblée Générale et LACRALO et il paraît que les chiffres ont certaines erreurs par rapport au passé, mais mis à part ça, je ne sais pas quoi d'autre on pourrait rajouter au document. Nous avons révisé la proposition et nous avons commencé à faire les derniers commentaires avant d'avancer.

J'ai envoyé une copie du dernier document, de la dernière version et j'ai eu les corrections d'Alan. Je ne crois pas qu'elles soient vraiment très importantes dans le contexte du

---

document ; peut-être Heidi peut nous faire savoir s'il y a des choses qu'elle croit qu'on peut, qu'on doit modifier, mis à part les erreurs de frappes ou autres.

ALAN GREENBERG :

Les documents ont été distribués au préalable. Il avait beaucoup d'appendices et des annexes. Je pense que c'était un document de 26 pages. Aucun document qu'on a envoyé aux membres du conseil d'administration ne va être lu s'il est aussi long. On doit faire qu'il soit plus court, le faire apparaître plus court.

Je sais qu'il y a beaucoup de données importantes qu'on ne peut pas oublier ou ne pas mentionner. Je suggérerais peut-être qu'on essaie de remettre ça à plus tard et essayer de consacrer une réunion ou une téléconférence une fois qu'on aura un document qu'on peut envoyer aux gens pour que ce soit lu et je pense que... Je ne sais pas si c'est une bonne idée ou pas ; Tijana était en premier, mais je vais donner d'abord la parole à Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci pour votre suggestion. Aucun souci de présenter ce document. Bon comme vous avez dit, c'est un document de 26 pages, mais la proposition en elle-même, elle a 9 pages. Peut-être on peut faire un résumé d'une page au début du document. Et je sais que plusieurs personnes qui m'ont parlé directement

---

on dit qu'un deuxième appendice est peut-être celui qui a le plus de détail sur le programme ATLAS.

Peut-être on peut l'enlever directement, peut-être si les gens pensent que ce doit être le cas ; ça enlèverait un nombre de pages... 22 moins 14... Je ne sais plus quel est le résultat. Alors ça ferait 8 pages de moins.

ALAN GREENBERG : Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Je vais dire ce que j'avais à dire. Le document d'Olivier est très bien écrit. Mais je dirais que je le verrai comme un document principal, court, parce que le document principal est très court, et après des appendices ou des annexes. Parce que ce qui est écrit dans les appendices, c'est l'historique, ce qu'on a fait avant.

Maintenant, il s'agit d'une proposition. On doit la soumettre clairement, on doit dire, on dit ça parce qu'avant on a fait ceci, cela, et pour cela il faut s'adresser à l'appendice. Je pense que de cette façon le document que le conseil d'administration va lire ne sera pas long. Merci.

---

ALAN GREENBERG :                    Merci. Kaili... Ha non, vous ne vouliez pas... Vous n'aviez pas la main levée.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : On pourrait enlever cette deuxième partie bien sûr. Tijani a mentionné que oui, il y a un historique décrit dans le document. On n'a pas besoin de regarder vers le passé. Mais il faut regarder vers l'avenir.

Mais c'était pour dire qu'il y a beaucoup de nouveaux membres du conseil d'administration qui peut-être ne sont pas au courant de tout cet historique et on a, dans les membres du conseil d'administration, il y a des anciens et des nouveaux et peut-être ils sont pas au courant de tout ce qui a été fait auparavant et que ça fait tellement longtemps qu'on travaille sur cela.

ALLAN GREENBERG:                    J'ai des suggestions mais on pourrait en parler en détail plus tard. Allez-y Heidi.

HEIDI ULLRICH:                        Olivier, juste deux commentaires, courts, parce que l'attention du conseil d'administration a besoin d'être vraiment ciblée.

Je suggèrerais que, au début du document que vous préparez, vous mettiez vraiment un résumé de ce que le document demande, ce que le document contient et un ou deux

---

paragraphe portant sur un résumé vraiment court pour que ce soit clair : quel est le but du document.

ALAN GREENBERG :

L'historique est important parce que ça nous permet de voir l'évolution. Mais ce n'est pas la peine d'entrer dans trop de détails. Je ne l'ai pas sous les yeux donc je ne sais pas si c'est sensé d'essayer de re-rédiger le document, mais on pourrait le discuter plus tard. Et s'il y a quelqu'un qui n'a pas lu le document et qu'il veut le faire et apporter des commentaires, c'est l'occasion, c'est le moment de le faire. De toute façon, on n'a pas beaucoup de temps.

Qu'en est-ce qu'elle conclue la période de consultation publique sur le budget ?

D'accord. Donc il nous manque à peu près un mois ou un mois et demi. Donc il va falloir le conclure bien avant cela. Mais il faudrait qu'on le présente au conseil d'administration avant. Même si on voulait contribuer à la période de commentaires publique avant. Donc on a le temps mais pas énormément.

Mais il faudrait qu'on ait une nouvelle version qui soit finale, définitive, avant cela. Olivier, quand est-ce que cela pourrait être prêt ?

---

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bien, puisque nous sommes ici réunis en personne, il faut que l'on discute d'une autre question qu'est le tableur. Le tableur est essentiel pour l'ensemble du document et je ne parle pas d'un tableau énorme du document Google qui en fait est plein de détails qui intéressent uniquement les personnes qui vont le regarder, donc ce n'est que Xavier qui va s'en occuper. Mais... D'accord... Vous compliquez tout avec cette moitié de l'écran. Heidi ?

Je pensais qu'on pourrait peut-être montrer le tableau, mais ce n'est pas le bon tableau. Oui, celui sur le document blanc.

Vous pourrez ajouter un autre tableur si vous voulez, mais ça ne va pas nous aider.

ALAN GREENBERG: Oui, non, cela a été ajouté au document, mais ce n'est pas le bon document.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: J'ai travaillé avec Ariel pour essayer de débroussailler un peu le document et de préciser. Vous verrez qu'il est plus clair que la version précédente qui était, c'est vrai, très confuse.

Ce n'est pas le bon tableur, encore.

---

On l'a modifié ensemble Ariel, vous devriez l'avoir, hein... Si vous me permettez une minute, j'enverrai à Ariel et on commencera la discussion.

ALAN GREENBERG: Je peux faire un commentaire sans voir la version actuelle. Il me semble que nous devrions montrer ce que nous avons fait à ce jour.

Donc, si nous avons les réunions des assemblées générales qui sont tenues et qui ont été tenues et je pense qu'on devrait peut-être montrer celles qui ont été tenues avant le premier sommet, étant donné que c'était les réunions de formations en grande mesure, et qu'après on montre le sommet et puis une liste dans l'ordre avec les dates nécessaires des assemblées générales qui ont été tenues dans les 5 régions. Et puis le sommet.

Ce serait intéressant. Le problème est que nous avons beaucoup plus de lignes que nécessaire pour transmettre les informations. Et cela apporte un peu de confusion. Dev ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Merci. Serait-ce mieux d'avoir un calendrier, une ligne chronologique qui montre un peu plus clair les différents progrès plutôt que d'avoir un tableur. D'avoir donc une ligne

---

chronologique qui montre le moment où on a eu l'assemblée générale, l'assemblée régionale, etc.

ALAN GREENBERG: Oui, ce serait une bonne idée. Pardon, je suis trop fatigué, ça pourrait fonctionner.

Cheryl ? Ha non, vous répétez avec le micro.

CHERYL LANGDON-ORR: Je voudrais aller aux toilettes, si ça ne vous gêne pas. Je pourrais très bien amener le micro avec moi, mais je ne suis pas sûr que vous apprécierez.

NON IDENTIFIE: C'était pour le registre Cheryl ? On va éditer les procès verbaux.

CHERYL LANGDON-ORR: Non c'est bon, moi je suis transparente.

ALAN GREENBERG: Oui, Olivier allez-y.

---

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Alan merci. Donc le tableur que vous voyez sur l'écran était censé être une ligne chronologique. Je ne sais pas si vous voulez la modifier ou quel format elle devrait avoir.

DEVANAND TEELUCKSINGH: Non lorsque je dis une ligne chronologique, je parle d'un graphique où on verrait vraiment une ligne, je ne sais pas si horizontale ou verticale, peut-être que verticale nous permettrait de donner d'avantage d'informations.

Et donc cette ligne aurait des points qui nous permettraient de mettre en valeur ce qu'on essaie d'illustrer. C'est ça que je voulais dire.

ALAN GREENBERG: Nous allons donner la parole à Sébastien, on est en retard. Et donc les interprètes vont devoir partir. Mais je vais vous permettre de faire deux interventions rapides. Sébastien, après moi et on aura fini.

SEBASTIEN BACHOLET: Olivier, vous vous souviendrez sans doute d'une présentation que j'avais préparée avec une ligne chronologique qui présentait l'histoire d'At-Large et d'ALAC. Et vous avez ajouté certaines de ces données à votre propre présentation.

---

Donc vous pourrez peut-être utiliser ma ligne chronologique pour montrer les informations de la même manière et ce serait plus simple de se suivre.

ALAN GREENBERG:

Je vous remercie de cette proposition. Olivier, bien que je pense que la suggestion de Dev était d'avoir une ligne chronologique horizontale et que cela pourrait être intéressant à mon avis, on a des oui et des non sur votre tableur qui se répètent un peu, sauf là où on n'a pas eu de sommet.

Dans ce cas, on n'a pas eu d'assemblée générale, donc on n'a que des non. Je ne sais pas si ce sont des informations qu'il faudrait garder, si cela est très informatif. C'est de cela que je parlais ;

Franchement je pense que les modifications de documents et de tableurs au sein d'un groupe de 25 personnes ne sont pas très utiles. C'est très difficile d'avancer. On est en retard, donc je ne sais pas si vous avez des remarques finales avant de partir. Tijani, Tijani puis Olivier.

TIJAZNI BEN JEMAA:

Merci. Moi, je vois une ligne chronologique ici, la deuxième colonne est une ligne chronologique. Donc je ne sais pas qu'est-ce que vous voulez avoir comme échelle. Moi, là, je vois une

---

ligne chronologique. Et je trouve que ce tableur est très utile. Il n'est pas compliqué du tout. D'ailleurs pour moi il est clair.

Les autres tableurs étaient vraiment très compliqués, mais celui-là ne l'est pas. Donc vous pouvez l'améliorer si vous voulez, si vous avez des améliorations à y apporter. Mais je pense qu'on peut travailler avec. Et tous les tableurs vont être ajoutés comme pièce jointe, comme annexe, appendices informatifs, que le conseil d'administration pourra lire si besoin, et s'ils veulent plus d'informations, ils pourront accéder aux appendices.

ALAN GREENBERG: Plein d'idées, plein de personnes qui veulent intervenir. Olivier ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan. L'idée d'une ligne chronologique, et bien je ne m'y oppose pas. Mais on a eu entre 20 et 40 réunions déjà et il nous reste 15 réunions. Donc la ligne chronologique serait un peu longue ...je ne sais pas combien de réunions vous pourriez ajouter à une ligne chronologique mais ce serait de la folie, non?

Et il faut absolument qu'on ait les dernières 20 réunions parce qu'on a discuté de toutes les questions qui nous intéressaient et on continuera de travailler au moins jusqu'à la date du sommet.

---

Donc encore une fois, on continuera plus tard je pense. Ce n'est pas la peine de rester maintenant.

Je ne suis pas très bon, très fort en dessin. J'allais le dire autrement, mais je pense que c'est plus correct comme ça, c'est plus élégant. Donc aidez-nous s'il vous plait à élaborer le diagramme.

ALAN GREENBERG:

Oui, ce n'est pas la peine de garder les interprètes hein. Je pense qu'on a suffisamment de personnes à qui cela intéresse. Je pense qu'on a un problème et que ce document nous a vraiment coincés pendant trop longtemps et qu'on passe trop de temps à discuter de cela.

Donc merci. On va finir la réunion pour aujourd'hui. On remercie le personnel technique et les interprètes ainsi qu'au personnel de l'ICANN. Profitez de vos activités pour ce soir. Olivier est-ce que vous avez des commentaires, des options pour ce soir ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Vous avez tout dans votre boîte d'emails. Mais on a une bande, un groupe multi-partite ascendant mondial qui c'est réuni déjà deux fois lors de Londres et à Dublin. Ils ont tous les instruments, ils se les sont fait envoyer jusqu'ici. C'est dans le restaurant Asian Bay et ils vont servir un cocktail. C'est après la

---

soirée chinoise. N'est-ce pas ? La soirée chinoise finit vers 21 h  
c'est correct ?

Donc on s'est dit qu'il fallait qu'on commence à 20 h 30 pour être  
sûr de pouvoir venir dans la soirée chinoise.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**